

Appel à candidatures 2025
Bourse SAIF / Benoît Schaeffer pour l'édition photographique

La SAIF a créé en 2023 la **Bourse SAIF / Benoît Schaeffer pour l'édition photographique** avec le soutien de **Visa pour l'image – Perpignan**. Cette bourse rend hommage au photojournaliste indépendant **Benoît Schaeffer**, disparu en 2020. Pour sa première édition, en 2023, la bourse a été attribuée au photographe **Alfred Yaghobzadeh** pour sa monographie **Alfred's journey** publié en 2024 par **Four Eyes éditions**. En 2024, pour la seconde édition de la bourse, c'est le projet de monographie de **José Nicolas** avec les éditions **REVELATOER** qui a été primé (ouvrage à paraître).

La Bourse SAIF / Benoît Schaeffer pour l'édition photographique vise à **donner une juste reconnaissance à la carrière d'un·e photographe professionnel·le de presse et/ou documentaire, à travers la publication de sa première monographie**. Le ou la photographe devra présenter un projet de publication en collaboration avec un éditeur ou une editrice.

Une bourse d'un montant de 10 000 € sera versée au lauréat ou à la lauréate pour l'accompagner dans son projet d'édition. Le jury sera constitué de professionnels de l'image et de la photographie, issus du milieu de l'édition, des médias et de la création artistique. Les résultats seront annoncés pendant la semaine professionnelle du festival Visa pour l'image - Perpignan en septembre 2025.

ÉDITION 2025

Appel à candidatures : jusqu'au 30 avril 2025

[Télécharger le formulaire de candidature](#) - [Télécharger le règlement](#)

Conditions d'éligibilité

- Etre auteur·e français·e ou étranger·ère résidant·e en France.
- Etre auteur·e photographe de presse et/ou documentaire professionnel·le.
- Présenter un projet de publication en association avec un·e éditeur·rice.
- Présenter un projet de première monographie. Par monographie, on entend : soit l'œuvre d'une vie avec plusieurs sujets traités ; soit un travail au long cours sur un seul sujet. Le ou la photographe ne devra pas déjà avoir publié d'ouvrage sur toute son œuvre ou sur le sujet au long cours. Dans le cas où un projet d'ouvrage sur un travail au long cours serait présenté, le ou la photographe devra avoir au moins cinq années de carrière (sans condition d'âge minimum).

Calendrier

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30 avril 2025
- Jury : Mai/Juin 2025
- Annonce du ou de la lauréate à Visa pour l'image - Perpignan : Septembre 2025